



L'édition numérique du
21 juillet 2026

Le Télégramme



[A la Une](#) [Bretagne](#) [Communes](#) [Festivals](#) [Sports](#) [Décode](#) [Économie](#) [Tourisme](#) [Culture et Loisirs](#) [Services](#)

Accueil > Bretagne

Procès Lola. Toujours le grand flou



Par **Didier Deniel**

Le 26 septembre 2018 à 19h31, modifié le 26 septembre 2018 à 19h47



Ajouter Le Télégramme à vos sources préférées

Le procès en appel de Laëtitia Monier, ancienne call-girl brestoise, condamnée à 20 ans de réclusion, en mars 2017, pour le meurtre de Jean-Jacques Lepage, un retraité qui demeurait à Plougonvelin (lire notre édition d'hier), a débuté mercredi à la cour d'assises des Côtes-d'Armor, à Saint-Brieuc. Comme en première instance à Quimper, on nage en plein brouillard judiciaire. Sautant d'imprécision en contre-vérités.



Me Vincent Omez, avocat au barreau de Quimper, et Me Elma Krajsnik, du barreau de Brest, défendent les intérêts de Laëtitia Monier. (Photo Claude Prigent)

Elle est arrivée vers 10 h dans le box des accusés. Laëtitia Monier, actuellement âgée de 33 ans, est emmitouflée dans une épaisse doudoune et une chaude polaire. Son visage est blême, ses cheveux sont longs mais ses traits sont tirés. Elle a perdu beaucoup de poids depuis son placement en détention à Rennes, en mars 2017, au sortir de la cour d'assises de Quimper. Sa voix est fluette. Elle s'excuse de ne pas pouvoir tenir longtemps debout.

Huit années se sont écoulées depuis le meurtre de Jean-Jacques Lepage, dont le corps a été lardé de 15 coups de couteau. Un délai extrêmement long qui s'explique par le décès d'un juge d'instruction, le congé maternité d'une autre juge et la mutation d'un troisième. Résultat : les deux experts

psychiatriques qui s'étaient prononcés sur la santé mentale de Laëtitia Monier, alias Lola, ont fait savoir qu'ils ne pourraient être présents pour raison médicale ou d'indisponibilité. Au grand dam de maître Vincent Omez et Elma Krajsnik, qui défendent désormais la jeune femme. Mais aussi des avocats de la partie civile, qui désirent leur poser bien des questions. La cour leur donnera quand même l'assurance que ces experts seront contactés, l'un pour témoigner physiquement et l'autre par visioconférence. Ce n'est pas tout : certains témoins, aussi, ont fait savoir qu'ils ne seraient pas présents ou ne se sont pas manifestés. Laëtitia Monier, elle, ne semble pas avoir changé. « À chaque fois, elle nous promet la vérité, commente en aparté M^e Rajjout, du barreau de Brest, qui intervient pour la partie civile. Je n'attends rien d'elle. Elle nous a donné 18 versions différentes des faits. Elle va continuer à nous mener en bateau ».

Vie chaotique

La fin de matinée a été consacrée à la personnalité de cette jeune femme, fille d'un père soudeur et d'une mère enseignante devenue prostituée en Espagne, à la suite de son divorce. Difficile de connaître avec exactitude le parcours des deux femmes. Les dates se mêlent et s'entremêlent parfois. Leur vie est faite de départs et de retours. Entre Saint-Étienne, l'Espagne, l'Italie et Brest.

Lors de la lecture de l'ordonnance de mise en accusation qui détaille les faits, Laëtitia Mounier a les yeux mi-clos. La présidente Claire Le Bonnois lui pose alors de nombreuses questions sur sa vie professionnelle plus que chaotique, car fortement dépendante de l'alcool et de l'héroïne. Sur son CV, elle s'invente un passé de mannequin, puis évoque, devant un employeur, un père chanteur. Elle sait bien se présenter pour un entretien et revient quelques jours plus tard sentant fortement l'alcool et tenant des propos incohérents.

À Brest, ville où elle arrive en 2005, elle poursuit cette vie décousue ponctuée de violences pour obtenir de l'argent ou de la drogue. C'est en 2006 qu'elle commencera à travailler dans des bars à hôtesses de la ville. Dont le 46, où elle a rencontré Jean-Jacques Lepage. « C'était souvent au noir, explique-t-elle au micro. Mon travail consistait à faire boire les clients et à les masturber le cas échéant. Mais rien de plus ».

« Quatre ou cinq rencontres avec la victime »

La présidente lui demande alors pourquoi les enquêteurs ont retrouvé de nombreuses traces de contacts téléphoniques avec des clients de ces établissements. Et d'où proviennent ces versements en liquide effectués sur son compte courant. Laëtitia encore donne des explications confuses. Parlant de simples contacts humains mais pas de relations tarifées. Plus tard elle admettra avoir eu « quatre ou cinq » rencontres avec la victime, chez elle. « Et d'autres rendez-vous en ville, dans des salons de thé ou des restaurants ».

Plus tard, c'est sa mère qui se tient à la barre. Pour rajouter de la confusion

... pas tard, c'est sa mère qui se tient à la barre. Pour rajouter de la confusion à la confusion. Parlant directement à sa fille : « Ça va ? Tu m'entends quand je parle ? ». Elle tient des propos presque surréalistes. « Son travail d'hôtesse ? Oui, on en avait parlé. J'étais un peu naïve. Moi, je voulais qu'on parte de Brest ». Pas si naïve que ça...

Dans la même rubrique

[« On ne résoudra pas la question migratoire avec des slogans », selon Patrick Weil, qui prône des solutions concrètes pour mieux organiser les flux migratoires](#)

[Météo en Bretagne : une journée estivale avec des températures allant jusqu'à 27 °C](#)

[« Toute la végétation typique des landes n'a pas encore repoussé mais elle revient tout doucement » : quatre ans après les incendies aux monts d'Arrée, la végétation reprend ses droits](#)

[Bretagne](#)[#Justice](#)[Procès Lola. Toujours le grand flou](#)

Application Le Télégramme

Vous aimez la Bretagne ? Vous allez adorer l'application du Télégramme. Profitez d'une expérience de lecture personnalisée et d'un accès rapide à l'actualité de votre commune.

Nous suivre     

Newsletters La Matinale

Tous les matins à 8h, l'essentiel de l'actualité

[S'inscrire](#)

Nos autres newsletters

S'abonner

[Résilier abonnement](#)[Droit de rétractation](#)[Qui sommes-nous ?](#)

Media et Pro

[Le Télégramme](#)[Blog du Modérateur](#)[Bretagne Magazine](#)[Bretagne Marchés Publics](#)[Diverto](#)[Essence moins chère](#)